

Licence 3^{ème} année - mention Administration Publique (IPAG)

Information
fournie par :
Emfor
Bourgogne
Franche-Comté

Date de mise à jour : 21/03/2019 | Identifiant OffreInfo : 10_20944

Certification et éligibilité au compte personnel de formation

Licence mention administration publique - Code CertifInfo 92833

- Éligibilité CPF : Code 239392 | Début de validité 02/01/2019

Objectifs, programme, validation de la formation

Objectifs

- Préparer les étudiants juristes ou non aux concours administratifs de catégorie A et B de la fonction publique d'État, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière.- Permettre aux étudiants, non juristes, titulaires au moins d'un DEUG de rejoindre la filière juridique.- Permettre aux étudiants titulaires d'une LAP de s'inscrire en M1 de droit public, après avis de la commission de validation des acquis du master.

Programme de la formation

Plus de renseignements sur le site de l'Université de Bourgogne.<http://ipag.u-bourgogne.fr/>

Validation et sanction

1) Régime normalLe contrôle des connaissances associe le contrôle continu et l'examen :Écrit ou oral Terminal.Le contrôle continu s'applique dans le cadre des travaux dirigés de l'unité 4 (1er et 2^{ème} semestre). La note du contrôle continu sanctionne les travaux personnels effectués par l'étudiant, l'assiduité et le niveau de participation aux séances.Le contrôle des autres enseignements s'opère sous forme d'examens écrits ou oraux organisés à l'issue de chaque semestre pour chaque unité.Il y a deux sessions d'examen pour chaque semestre. La 2^{ème} session dite session de rattrapage est organisée au mois de juin aussi bien pour les épreuves du premier semestre que celles du second semestre.2) Régime spécialLes étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau, les sportifs professionnels, les

étudiants intégrés au Pôle d'excellence des pratiques sportives (PePS) de l'université de Bourgogne, les étudiants salariés, les étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus et les étudiants inscrits au titre de la formation continue peuvent bénéficier, dans le cadre de la réglementation en vigueur, d'aménagements spécifiques de leur scolarité et des modalités de contrôle des connaissances. Ces aménagements sont adaptés à la situation particulière du demandeur. Ils sont décrits dans un document cosigné par l'étudiant et le responsable de formation puis transmis au service scolarité de la formation. Ce document est établi et communiqué à la scolarité au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire ou, si l'emploi est obtenu en cours d'année, dans le mois qui suit le début du contrat. Le jury est informé de ces modalités.

Type de formation

Certification

Niveau de sortie

Fin de scolarité (niveau V bis) sortie fin de 3e

Métiers visés

Code Rome

- K1503 : Contrôle et inspection des impôts
- K1704 : Management de la sécurité publique
- K1404 : Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Durée, rythme, financement

Modalités pédagogiques

Cours magistraux, Travaux dirigés, Travaux pratiques .

Durée

Conventionnement : Non

Financier(s)

Conditions d'accès

Public(s)

Agent de la fonction publique, Agent de la fonction publique d'Etat, Agent de la fonction publique hospitalière, Agent de la fonction publique territoriale, Demandeur d'emploi, Public

de la formation initiale, Public en emploi, Salarié, Tout public

Modalités de recrutement et d'admission

Niveau d'entrée : Niveau I (Bac + 5 et plus)

Conditions spécifiques et prérequis

Accès de plein droit : Sont admis de plein droit à s'inscrire en vue de la licence d'administration publique, les titulaires d'un diplôme sanctionnant un premier cycle universitaire en Droit, AES et Sciences économiques. Accès sur dossier : Les étudiants des autres diplômes titulaires d'un second cycle universitaire ou d'un diplôme sanctionnant un premier cycle universitaire peuvent s'inscrire en vue de la préparation à la licence d'administration publique, après examen de leur dossier par la commission pédagogique. Accès par validation d'acquis ou équivalence de diplôme : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Modalités d'accès

Lieu de réalisation de l'action

formation entièrement présentielle

Adresse

4 BOULEVARD GABRIEL

BP 17270

21000 - Dijon

Responsable : UNIVERSITE DE BOURGOGNE - UFR DROIT ET SCIENCES

Téléphone fixe : 03 80 39 56 00

Contactez l'organisme

Contacts

Contact sur la formation

Responsable :

Téléphone fixe :

fax :

Site web :

Contactez l'organisme

Contactez l'organisme formateur

UNIVERSITE DE BOURGOGNE - SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE ET PAR ALTERNANCE (SEFCA)

SIRET: 19211237300589

21000 Dijon

Responsable :

Téléphone fixe : 03 80 39 51 80

Site web : <http://sefca.u-bourgogne.fr>

Contacteur l'organisme

Période prévisibles de déroulement des sessions

du 02/09/2019 au 03/07/2020

débutant le : 02/09/2019

Adresse d'inscription

ESPLANADE ERASME

MAISON DE L'UNIVERSITE

21000 - Dijon

Etat du recrutement : Information non disponible

Modalités : Entrées / Sorties à dates fixes du 03/09/2018 au 28/06/2019

débutant le : 03/09/2018

Adresse d'inscription

ESPLANADE ERASME

MAISON DE L'UNIVERSITE

21000 - Dijon

Etat du recrutement : Information non disponible

Modalités : Entrées / Sorties à dates fixes

Organisme responsable

UNIVERSITE DE BOURGOGNE - SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE ET
PAR ALTERNANCE (SEFCA)

SIRET : 19211237300589

Adresse

ESPLANADE ERASME

MAISON DE L'UNIVERSITE

21000 - Dijon

Téléphone fixe : 03 80 39 51 80

Contacteur l'organisme